

Mairie-Info

En direct de la mairie de

Chaveignes



Mot du maire

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. 2015 trop chaude, 2016 trop pluvieuse !!!

Déjà l'an s'en fût, de même la Communauté de Commune du Pays de Richelieu (17 ans de vie à 16 communes).

Arrive une nouvelle intercommunalité à 40 communes (fusion avec celles de Sainte Maure de Touraine et de L'Ile-Bouchard). Nouvelle ère où il faudra du temps pour se connaître et travailler ensemble pour un même objectif : servir au mieux les habitants de nos communes.

N'ayons crainte, ces dernières ne vont pas disparaître de sitôt « Elles sont les premiers services de proximité efficaces et fonctionnels, reconnus de tous »

Malgré les mouvances politiciennes, notre petite collectivité continue d'avancer dans ses programmes d'aménagement : le plus conséquent est celui de la voirie mais aussi l'éclairage public, le fleurissement, la sécurité routière, la gestion de nos bois, l'entretien, nos animations et notre 20^{ème} marché fermier et gourmet d'octobre (merci à tous ceux qui ont contribué à sa formidable réussite). L'année 2017 poursuivra cet élan de travail.

Comme le veut la tradition, je vous invite tous à la **cérémonie des vœux** de notre commune qui se déroulera à la salle des fêtes **le vendredi 20 janvier 2017 à 19 h 30**.

Enfin, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que santé, joie, bonheur et paix pour cette nouvelle année.

Le Maire,
Philippe DUBOIS

Commune de Chaveignes

Le Bourg
37120 Chaveignes
Tél 02 47 58 16 74 - Fax 02 47 95 31 16
Email : mairie@chaveignes.fr
Site : chaveignes.fr/
Facebook : Commune de Chaveignes
Population légale en vigueur
au 1er janvier 2017 : 565 habitants

Permanences

du maire

Lundi de 9 h à 11 h
Mercredi de 14 h à 16 h
Vendredi de 14 h à 16 h

Horaires

du secrétariat

Lundi : 9 h à 12 h 30 - 15 h à 19 h
Mardi : 9 h à 12 h 30
Mercredi : 14 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 12 h 30
Vendredi : 14 h à 17 h

Site internet chaveignes.fr

La commune de Chaveignes est dotée d'un site Internet « chaveignes.fr » que vous pouvez consulter pour avoir différentes informations historiques, géographiques, administratives, municipales.

Compte Facebook Commune de Chaveignes

Vous pourrez y trouver l'actualité immédiate de la commune : festivités, informations ponctuelles. Artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part des manifestations que vous organisez.

Sommaire

Délibérations municipales p 4 à 7

Budget et finances	p 4
Voirie	p 5
Eclairage public	p 5
Assainissement	p 5
Lotissement	p 6
Urbanisme	p 6
Intercommunalité	p 6 et 7
Personnel communal	p 7
Questions diverses	p 7

Affaires sociales p 8 à 9

Centre Communal d'Action Sociale	p 8
La MSA Berry Touraine	p 8
Présence verte services	p 9

Les délégations..... p 10 à 16

La Communauté de Communes du Pays de Richelieu	p 10 et 11
Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable	p 12
Le SMICTOM	p 12
Distribution des sacs poubelles	p 12
Le Parc naturel Régional Loire-Anjou-Touraine	p 13 à 15
Le Syndicat d'Energie d'Indre et Loire	p 16

Les associations p 17 à 19

Club de la Bonne Entente	p 17
Noël des enfants de Chaveignes	p 17
Comité des Fêtes	p 18
Chaveignes Accueil	p 19

Informations Diverses p 20 à 24

Calendrier des manifestations	p 20
Tarifs de la salle des fêtes	p 20
Liste électorale	p 21
Dates des élections présidentielles et législatives en 2017	p 21
Le recensement et la journée défense et citoyenneté	p 21
Avis aux nouveaux arrivants	p 21
Etat civil.....	p 21
Brûlage à l'air libre	p 22
Divagation des animaux errants	p 22
Diverses recommandations	p 22
Aménagements de la voirie communale	p 23
Le marché fermier - marché gourmet 2016	p 24

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

BUDGET ET FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif 2015

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 139 132.04 €
Dépenses de l'exercice	342 653.31 €
Recettes de l'exercice	516 401.57 €
Résultat de clôture	+ 312 880.30 €

Section d'investissement

Résultat reporté	- 89 426.61 €
Dépenses de l'exercice	148 640.18 €
Recettes de l'exercice	177 329.18€
Résultat de clôture	- 60 737.61 €

Restes à réaliser

Dépenses	78 148.63 €
Recettes	0.00 €
Résultat global	173 994.06 €

Budget 2016

Section de fonctionnement équilibrée en recette et en dépense à : 644 318.06 €
Section d'investissement équilibrée en recette et en dépense à : 327 486.24 €

TAUX DES TAXES

Maintien des taux des taxes pour 2016 comme l'année précédente :

Taxe d'habitation -----	13.25 %
Taxe foncière (bâti) -----	11.55 %
Taxe foncière (non bâti) -----	35.87 %

VOTE DES SUBVENTIONS

Chaveignes Accueil.....	152 €
Club de la Bonne Entente de CHAVEIGNES	152 €
Comice du Monde Rural CHINON.....	60 €
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES	400 €
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES pour le feu d'artifice	1 300 €
Syndicat de Chasse de CHAVEIGNES	300 €
Prévention Routière	50 €
Safraniers de Touraine.....	152 €
CPIE	30 €
CFA Joué Les Tours	100 €
Ecole publique de Champigny Sur Veude	36 €
Collège « Le Puits de la Roche »	180 €

PARTICIPATIONS AUX ECOLES

Richelieu	13 900 €
Champigny Sur Veude	1 055 €
SI La Tour—Luzé	1 359 €
Participation à l'école privée du Sacré Cœur de Richelieu, dans les mêmes conditions que pour l'école publique de Richelieu, 500 € pour neuf élèves de primaire et de 600 € pour un élève de maternelle.	
Sacré Cœur de Richelieu	5 100 €



ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2015

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 86 969.56 €
Dépenses de l'exercice	54 916.98 €
Recettes de l'exercice	65 887.52 €
Résultat de clôture	+ 97 940.10 €

Section d'investissement

Résultat reporté	- 707.01 €
Dépenses de l'exercice	21 001.47 €
Recettes de l'exercice	20 255.91 €
Résultat de clôture	- 1 452.57 €

Restes à réaliser

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat global	96 487.53 €

Budget 2016

Section de fonctionnement équilibrée en recette et en dépense à : 169 487.53 €
Section d'investissement équilibrée en recette et en dépense à : 22 990.57 €

LOTISSEMENT

Compte administratif 2015

Section de fonctionnement

Résultat reporté	- 122 190.23 €
Dépenses de l'exercice	35 578.37 €
Recettes de l'exercice	53 578.37 €
Résultat de clôture	- 104 190.23 €

Section d'investissement

Résultat reporté	+ 94 912.22 €
Dépenses de l'exercice	43 949.76 €
Recettes de l'exercice	26 024.37 €
Résultat de clôture	+ 76 986.83 €

Restes à réaliser

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat global	- 27 203.40 €

Budget 2016

Section de fonctionnement équilibrée en recette et en dépense à : 143 790.23 €
Section d'investissement équilibrée en recette et en dépense à : 107 986.83 €

OFFICE DE TOURISME

REVERSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR

Arrêt du versement des 8 % des recettes communales de la taxe de séjour à l'office de tourisme de Richelieu pour toutes recettes dont le titre sera émis après le 25 juillet 2016

VOIRIE

ROUTE DE THUET

Approbation du projet de travaux de voirie Route de Thuet

✓ Dépenses : 19 280 € HT

✓ Demandes de subvention :

* Fond Départemental de Solidarité Rurale : 7 582 €

* Amende de police : 7 582 €

ACCESSIBILITE - AMENAGEMENT VOIRIE

Approbation des travaux de mise en accessibilité de la voirie

✓ Dépenses : 41 842 € HT

✓ Subventions :

* Fond Départemental de Solidarité Rurale : 7 582 € (déjà accordée)

* Réserve parlementaire : 15 000 € (déjà accordée)

* Dotation d'équipement des Territoires Ruraux : 10 891 € (demandée)

RUE DE VERRIERES ET ROUTE DE THUET

✓ Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie en 2016 sur les voies Route de Thuet, Rue de Verrières confiée à SAS Aménagement du Territoire et Environnement sise à Azay-Le-Rideau pour un montant de 4 200.00 Euros TTC

✓ Autorisation à Monsieur le Maire de signer un marché à procédure adaptée relative aux travaux de voirie Rue de Verrières et Route de Thuet avec l'entreprise Hégron pour un montant HT de 74 284.00 Euros.

✓ Acceptation des devis et avenants pour des travaux supplémentaires :

Rectification du devis pour des travaux non réalisés (constats d'huissier, fourniture et pose de regard avaloir) et des travaux supplémentaires de fourniture et pose de bordures de trottoirs, d'une tranchée drainante pour 3 669.00 Euros

Extension de la gestion hydraulique des eaux pluviales avec prolongement du projet rue de Verrières pour 10 600.00 Euros

AMENAGEMENT DE LA RD 757

Information sur la cession prochaine de la RD 757 (à partir de la commune de Richelieu jusqu'au rond-point) à la commune, soit une longueur de 2 kms, sur l'aménagement proposé dans l'étude réalisé par l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales).

Décision du lancement du marché public pour la mission de maîtrise d'œuvre d'étude de cet aménagement de l'Avenue de la Coupure du Parc et de la Route de Tours

REMPLACEMENT DE POTEAUX INCENDIE

Remplacement de poteaux incendie situés rue du Gué Roger et au lieu-dit « La Persillère » par VEOLIA EAU pour un montant unitaire de 1 900 € HT

DIVERS

✓ Approbation de pose de panneaux de signalisation Route de Thuet pour annoncer l'entrée d'agglomération, le virage au lieu-dit « Langlée » et le passage des chevaux au niveau du pôle équestre.

✓ Pose d'un stop à la sortie du Chemin Route de Tours et de l'allée de Verrières

✓ Travaux réalisés pour l'écoulement des eaux pluviales dans le bourg au 65 avenue de la Coupure du Parc, et au Verger

✓ Mise en place de poteaux de protection des propriétés le long de l'avenue de la Coupure du Parc au niveau de la rue de la Croix Moussé

✓ Demande d'une étude par l'ADAC pour l'aménagement de la rue de la Croix Moussé

✓ Information sur le contrat de ruralité. Les projets présentés sont l'aménagement des voies (avenue de la Coupure du Parc, Route de Tours, Rue de la Croix Moussé) et la mise en accessibilité dans le bourg (voirie, stationnement, cimetière)

ECLAIRAGE PUBLIC

Approbation de la convention qui a pour objet de définir les modalités de mise à disposition de l'intégralité du parc communal existant du réseau d'éclairage public qui est transféré à titre gratuit au SIEIL. La compétence exercée par le SIEIL comprend la maîtrise d'ouvrage et la maintenance des réseaux d'éclairage public. Les deux parties de la compétence sont indissociables. Les immobilisations existantes sont intégrées dans la comptabilité du SIEIL. La compétence transférée ne peut être reprise avant 5 ans.

ASSAINISSEMENT

EXTENSION DE RESEAU

Approbation de l'extension nécessaire du réseau d'assainissement collectif Chemin Route de Tours dont le coût s'élève à 13 961.00 Euros HT.

DIAGNOSTIC EAUX PARASITES

Ajustement des prestations commandées à la SAFEGE pour le diagnostic des eaux parasites dans le réseau assainissement :

✓ Prestations prévues au marché non réalisées et à ne pas réaliser : inspections télévisées sur 43 ml, tests à la fumée sur 1000 ml, contrôle de 20 branchements soit un montant total HT de 3 586 Euros

✓ Prestations non prévues au marché à réaliser : tests à la fumée sur 2361 ml soit un montant total HT de 3 542 Euros

RAPPORT ANNUEL

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2015.

LOTISSEMENT

Vente de la dernière parcelle cadastrée ZN 47 d'une superficie de 1 155 m² située dans le lotissement de Champvent à M. et Mme PAYET Mickael et Stéphanie.

URBANISME

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal décide la révision du PLU. Il avait été prévu un groupement de commande avec les communes de Ligré et Lémeré. Finalement, il sera réalisé un PLUI (intercommunal) au sein de la nouvelle communauté de communes Richelieu, Sainte Maure de Touraine et L'Ile-Bouchard.

INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Accord pour confier l'instruction d'une partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol au service « à la carte » de la Communauté de Communes du Bouchardais suite à la fin de l'instruction par la DDT (Direction Départementale Territoriale) de Tours au 1^{er} janvier 2017. Ce service est gratuit.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Information au Conseil Municipal des différentes déclarations d'intention d'aliéner reçues. Le droit de préemption a été abandonné pour chacune d'elles : 5 Allée des Amandiers (parcelle ZM45), 22 Avenue de la Coupure du Parc (parcelles AB111, AB112, AB255, AB275), 11 Route de Tours (parcelles D408, D409), 7 Rue de Champvent (parcelle D277), 30 Avenue de la Coupure du Parc (parcelles AB104, AB105, AB106), Le Bourg (parcelle ZL96), Pièces de Verrières (parcelle ZN57), 17 Rue de la Croix Moussé (parcelles AB121, AB122), 25 Avenue de la Coupure du Parc (parcelle AB285), 4 Avenue de la Coupure du Parc (parcelles AB228, AB229), 23 rue de la Croix Moussé (parcelle AB232).

CIMETIERE

RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

Approbation du projet de réfection des lettres sur le monument aux morts. Le devis s'élève à 541,67 € HT

COLUMBARIUM : RÉGLEMENT

Rédaction du règlement relatif au columbarium nouvellement installé dans le cimetière communal. Il est en particulier décidé que l'identification des personnes inhumées se fera sur la partie droite de la porte de la case du columbarium avec police de caractère Murray Hill d'une taille maximum de 25 mm, d'une couleur laissée au choix des familles, avec la possibilité d'ajouter des éléments funéraires (vase, ornement, photogravure ou autres) sur la partie gauche, suivant la place restante. Les fleurs déposées au sol ne seront autorisées que le jour de la cérémonie de dépôt de l'urne et uniquement pendant le temps de leur floraison. Le retrait de ces fleurs est à la charge de la famille. En cas de défaillance, les agents communaux s'en chargeront dans un délai de 2 mois.

INTERCOMMUNALITE

DÉVIATION DE RICHELIEU

Election, à bulletins secrets, des délégués de la Commission d'Aménagement foncier liée avec l'achèvement de la déviation de Richelieu. Ont été élus en tant que propriétaires de biens fonciers non bâtis, Jackie LECOMTE et Christian DAMOUR, en tant que conseiller municipal, Raymond LAMBESEUR.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Présentation du projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) arrêté par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Richelieu en date du 29 avril 2016,

Le PLH est un outil stratégique de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat.

Les orientations suivantes ont été retenues

Orientation 1 - Un développement en adéquation avec un scénario démographique partagé

Actions proposées : Réduire le nombre de logements vacants, sensibiliser les élus à un urbanisme durable, soutenir la réalisation de logements sociaux lorsque la demande le justifie, mettre en place un outil d'observation de l'habitat

Orientation 2 - Une offre nouvelle qui tienne compte des réalités du territoire

Actions proposées : Etudier la rénovation du cœur de Richelieu, réduire le nombre de logements vacants, soutenir la réalisation de logements sociaux lorsque la demande le justifie, mettre en place un outil d'observation de l'habitat

Orientation 3 - Une réponse adaptée aux besoins des ménages

Actions proposées : Mettre en œuvre un dispositif de rénovation du parc privé, mettre en place une permanence communautaire d'un architecte-conseil, faciliter les conseils techniques au domicile des propriétaires, accompagner le maintien à domicile des personnes âgées, soutenir la réalisation de logements sociaux lorsque la demande le justifie, mettre en place un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logements sociaux et d'Information du Demandeur, suivre les travaux d'amélioration des logements sociaux, mettre en place un outil d'observation de l'habitat

Orientation 4 - La prise en compte des besoins spécifiques

Actions proposées : Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées, participer à la réflexion sur le devenir de l'EHPAD de Richelieu, faciliter l'accès aux logements temporaires à destination des jeunes, disposer d'un logement d'urgence communautaire, mettre en place un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logements sociaux et d'Information du Demandeur, mettre en place un outil d'observation de l'habitat

Orientation 5 - Accompagnement et soutien des propriétaires privés dans la rénovation de leur logement

Actions proposées : Mettre en œuvre un dispositif de rénovation du parc privé, étudier la rénovation du cœur de Richelieu, favoriser une dynamique de rénovation dans le parc privé, réduire le nombre de logements vacants, participer au réseau départemental de traitement de l'habitat indigne, mettre en place une permanence communautaire d'un architecte-conseil, faciliter les conseils techniques au domicile des propriétaires, mettre en place un outil d'observation de l'habitat

Orientation 6 - Vers un urbanisme durable

Actions proposées : Sensibiliser les élus à un urbanisme durable, étudier la reconversion du site de l'ancienne gare à Richelieu, participer à la réflexion sur le devenir de l'EHPAD de Richelieu, mettre en place un outil d'observation de l'habitat

Orientation 7 - Mise en œuvre d'un dispositif de suivi

Actions proposées : Mettre en place un outil d'observation de l'habitat

Sur l'ensemble des territoires de Champigny-sur-Veude, Chaveignes et Ligré, les objectifs fixés de mise sur le marché des résidences principales sont de 69 logements sur 6 ans, 7 logements issus du bâti existant et 9 logements publics sociaux. Sur le seul territoire de Chaveignes, il est de 13 logements neufs.

COMMUNAUTÉ COMMUNES PAYS DE RICHELIEU

MODIFICATION DES STATUTS

Approbation des modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Richelieu afin de faciliter l'élaboration des statuts de la future intercommunalité qui sera créée au 01 janvier 2017 et d'actualiser les statuts avec les dispositions de la loi NOTRe. Le projet présente la suppression de la salle multisports de Ligré que cette commune a demandé de reprendre dans ses compétences et la création et la gestion d'une Maison de Services au Public.

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Approbation du périmètre de fusion pour la nouvelle communauté de communes (2 abstentions, 1 contre, 9 pour) proposé par Monsieur Le Préfet d'Indre-et-Loire dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Indre-et-Loire qui prévoit la fusion des Communautés de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine, du Bouchardais et du Pays de Richelieu à l'exclusion des communes de Anché, Cravant-Les-Coteaux, Villeperdue et Sainte-Catherine de Fierbois.

Propositions :

- ✓ Nom : TOURAINE SUD OUEST
- ✓ Siège : Le Cube 14Rte de Chinon à PANZOULT
- ✓ Gouvernance : 57 sièges
- ✓ Composition du bureau : 1 président, 12 vice-présidents, 15 délégués communautaires soit un total de 22 membres

SIAEP DE LA RÉGION DE COURCOUÉ

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'adduction en eau potable pour l'année 2015 rédigé par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) de la Région de Courcoué.

PARC NATUREL RÉGIONAL

LOIRE ANJOU TOURAINE

MODIFICATION DES STATUTS

Avis favorable à la modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, portant sur la fusion des collèges régionaux et départementaux, sur la représentativité au sein des communes nouvelles et sur la possibilité donnée aux élus régionaux et départementaux de s'attribuer pouvoir entre eux et à des membres du Bureau du Parc, et ce, conformément au projet annexé à la présente délibération.

SIEIL

Adhésion au SIEIL des Communautés de communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence « Eclairage public » du SIEIL.

PERSONNEL COMMUNAL

Souscription des contrats « assurance du personnel » avec GROUPAMA comme suit :

- ✓ Garanties agent CNRACL : avec une franchise de 15 jours fermes en cas de maladie et accident de la vie privée avec un taux de cotisation de 5.38%
- ✓ Garanties agent IRCANTEC : avec une franchise de 15 jours fermes en cas de maladie et accident de la vie privée avec un taux de cotisation de 1.14%
- ✓

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Démission de Monsieur Paul KAELBEL, conseiller municipal, pour raisons professionnelles et départ en Ouzbékistan
- ✓ Rajout de vente de tee-shirt à l'effigie du marché fermier à la régie de recettes relatives à l'encaissement des droits de place des exposants du marché fermier. Le prix du tee-shirt est fixé à 9 Euros l'unité.
- ✓ Approbation de la proposition de la société Infocom Edition pour la fabrication (conception, cartographie, mise en page, bon à tirer, impression) et la livraison d'un plan de commune sans aucune participation financière de la commune de Chaveignes. Le financement est assuré grâce aux emplacements publicitaires prévus à cet effet sur le document.
- ✓ Passage sur la commune de la course cycliste « La Roue Tourangelle » le 24 avril 2016
- ✓ Renforcement électrique à « La Forge » et « La Ferrandière »
- ✓ Abattage de bois sur la propriété de la commune
- ✓ Achat de 4 bacs à fleurs : 3 positionnés Route de Thuet et un en remplacement Rue de la Croix Moussé



Centre communal d'Action Sociale – CCAS

Cette année, le C.C.A.S a poursuivi ses diverses activités de rencontres et d'aides (2 bénéficiaires en 2016).

Nous vous rappelons que ces aides peuvent intervenir à la demande de chacun en cas de soucis momentanés et que chaque membre de la commission à un devoir de confidentialité. Vous pouvez donc contacter soit l'un des membres (Mesdames ARNAULT Arlette, BODIN Paulette, BOISDY Claudette, DEVIJVER Agnés, DUCHAZAUBENEIX Roxane, JEAN Catherine, MANCEAU Françoise, MÉRON Marie-Rose, POULAIN Marie-France et Messieurs DAR-DENTE Dominique, DAMOUR Christian, DUBOIS Philippe, MONTAS Alain) soit la mairie.

Le 11 novembre dernier s'est déroulé le repas convivial autour de nos personnes âgées de plus de soixante dix ans et c'est une centaine de convives qui se sont réunis autour du repas préparé par Mr DOUSSET.

Le 10 décembre, les enfants ont eu le bonheur de rencontrer le Père Noël et de déguster quelques friandises et viennoiseries offertes par le C.C.A.S.

Nous avons également votés les subventions suivantes : ADMR (150 €), ASSAD (150 €), FLES (100 €), Lire et dire (50 €), Mission locale (150 €), Restos du cœur (250 €), Fond Solidarité Logement (257 €)

Marie-Rose MÉRON



l'essentiel & plus encore

La MSA BERRY-TOURAINNE

Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Composition de l'échelon local de l'ILE BOUCHARD - RICHELIEU - SAINTE-MAURE DE TOURAINNE

Présidente : Marie-Christine LOIZON (L'ILE BOUCHARD)

Vice-présidents :

Nadège RICHARD (Braslou), Evelyne ONDET (Crissay Sur Manse), Stéphanie CAILLETEAU (Faye La Vineuse), Marie-Christine PROUTEAU (Noyant De Touraine), Claude RABOUIN (Sainte Maure De Touraine)

Mr PION Christian (Antogny Le Tillac), Mme BASTARD Josiane (Avon Les Roches), Mr CLENET Daniel (Champigny Sur Veude), Mr MINIER Jean-Claude (Chezelles), Mme CHAMPIGNY Christiane (Courcoué), Mr GERARD Dominique (Courcoué), Mr CORNET Daniel - Cuma Val De Veude (Champigny Sur Veude), Mr AMIRAULT Maurice (L Ile-Bouchard), Mr BLIN Daniel (L Ile-Bouchard), Mme PROCHASSON Dominique (L Ile-Bouchard), Mr BABIN Olivier (La Tour Saint Gelin), Mr JAUTROU Frédéric (La Tour Saint Gelin), Mr GOUINEAU Thierry (Lémeré), Mr MARY Pierre (Ligré), Mr PRETESEILLE François (Ligré), Mr BERNARDO Romain (Marcilly Sur Vienne), Mme MESTIVIER Soline (Neuil), Mr FERAY Sylvain (Maison Familiale Rurale de Noyant de Touraine), Mme CAILLE Claude - Earl CAILLE François (Panzoult), Mme DESBOURDES Christelle - Earl Hervé DESBOURDES (Panzoult), Mr GANDOUIN Michel (Panzoult), Mme PAIN Clothilde (Panzoult), Mr DIA Tamessir (Parçay Sur Vienne), Mr GOURBILLON Jean-François (Pussigny), Mr HERAUD Bernard (Razines), Mr AUTSON Bernard (Richelieu), Mr ROCHOUX Olivier (Richelieu), Mr AMIRAULT Frédéric (Rilly Sur Vienne), Mme ALEXANDRE Frédérique (Saint Epain), Mr MAINGAULT Fabrice (Saint Epain), Mr BELLiard Michel (Sainte Maure de Touraine), Mr BENETEAU David - Gaec BENETEAU (Sainte Maure de Touraine), Mme BENETEAU Nicole (Sainte Maure de Touraine), Mr BERGEOT Jean-Claude (Sainte Maure de Touraine), Mme CALLEWAERT Christine (Sainte Maure de Touraine), Mr LIGEARD Cyprien (Sainte Maure de Touraine), Mr PAGE Jean-Pierre - Gaec PAGE (Sainte Maure de Touraine), Mme PESSON - SAUVAGEON Sylvie (Sainte Maure de Touraine), Mr REGNIER Pierre (Sainte Maure de Touraine), Mme GATILLON Béatrice - Earl GATILLON (Tavant), Mr LEPAGE Michel (Tavant), Mr ARNAULT Yves (Theneuil), Mme BODIN Yvette (Theneuil)

Téléassistance fixe

1 transmetteur + 1 déclencheur
service disponible 24h/24



- installation avec ou sans ligne téléphonique

Détecteur automatique de chute

option sécurité



- déclenchement **automatique** en cas de chute ou de malaise

Aides financières possibles des communes, des caisses de retraite et du Conseil Départemental.
Dédouctible des impôts dans le cadre de l'agrément services à la personne.

Coffre à clefs sécurisé



disponible en version à accrocher ou à fixer

Usage également adapté :
Collectivités locales,
enfants, gîtes,
exploitations agricoles,
véhicules multi-utilisateurs

- Une seule clef, à domicile accessible de façon sécurisée
- Intervention des pompiers facilitée et sans dommage

Téléphonie mobile appel d'urgence géolocalisation



- disponible avec **médaille** et **détecteur de chute**

Ce service de téléassistance mobile fonctionne partout en France métropolitaine, système multi-opérateur pour une couverture maximale.

Protection du Tavailleur Isolé appel d'urgence géolocalisation



- fonction **perte de verticalité**

Balisateur lumineux

prévention des chutes



- Allumage **automatique** par détection de mouvement
- Système **sans fil**

Installation indépendante du service de téléassistance.

Présence Verte rappelle qu'aucun démarchage n'est effectué par ses services directement auprès des personnes.
En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter votre mairie.

PRESENCE VERTE TOURAINE Site de Blois et Tours - Cathy DORÉ - 02.34.03.20.18 - dore.cathy@berry-touraine.msa.fr

L'association réactive et proche de vous !

Le portage de vos repas à domicile

- ✓ Des repas cuisinés, équilibrés
- ✓ Respectant les régimes
- ✓ Possibilité de mouliner, hacher ou couper fin votre plat !



PRESENCE VERTE SERVICES

37, rue du Touffenet - 86 000 PO TIERS

05 49 44 59 99

www.presenceverteservices.com

I - VOIE VERTE :

Pour le projet Richelieu-Chinon, fruit d'un partenariat étroit entre la CCPR du Richelais et Chinon, l'objectif est d'imaginer une valorisation et une animation originale de la voie verte. Grâce à de nouvelles technologies interactives, spectaculaires et accessibles au plus grand nombre, un large public pourra redécouvrir la richesse exceptionnelle du patrimoine culturel richelais et de ses personnages d'exception qui ont marqué l'histoire de France. Cet ensemble serait opérationnel dès l'année prochaine.

Les objectifs :

- ✓ Relier deux villes riches en histoire (Chinon et Richelieu) par un aménagement en voie pédestre et cyclable
- ✓ Offrir un circuit unique de découvertes mêlant patrimoine (château de Chinon, château du Rivau, sainte chapelle de Champigny Sur Veude, ville de Richelieu), terroir (vin, asperges, safran, truffes) et nature (parc de Richelieu, étang d'Assay, coteaux de la Vienne et vallée de la Veude)
- ✓ Apporter un prolongement à l'itinéraire de la Loire en vélo
- ✓ Favoriser la circulation douce pour les habitants du territoire

Outils scénographiques : une étude pré-opérationnelle pour la valorisation touristique de la voie verte a été réalisée. Elle avait pour objectif de thématiser celle-ci, en créant une véritable identité grâce aux nouvelles technologies. Aussi, le comité de pilotage a retenu le concept de « tunnel numérique » soutenu par la création d'un site internet, d'une application mobile et de points diffusant des contenus éditoriaux et des animations numériques. En plus des quatre gares, six stations complémentaires, seront créées sur les thématiques de l'œnologie, du patrimoine, du personnage de Rabelais, de la faune et flore, de la gastronomie, ainsi que des espaces ludiques.



II - CRÉATION D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF PAR LES PRODUCTEURS DU RICHELAIS :

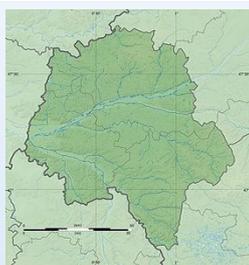
La construction de ce projet a conduit à la constitution en mars 2015 de la SARL Ferme du Richelais composée de 8 producteurs. Elle aura pour vocation de vendre des produits et d'investir dans l'aménagement intérieur d'un bâtiment à construire.

La SCI PROD'ACT détenue par les mêmes associés financera l'investissement immobilier estimé à 283 100 Euros HT. Elle répercutera les apports financiers des collectivités sur le loyer demandé à la SARL.

Leurs productions seront commercialisées en direct : produits laitiers, viande (bœuf, porc, mouton, lapin, volailles), fruits, légumes, confitures, légumes secs et farine.

Dans un premier temps, les producteurs assureront les permanences pour la vente des produits. Le recrutement d'un vendeur à mi-temps est prévu dès la 2^{ème} année d'ouverture

III - SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET PÉRIMÈTRE DE LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ



Dans le cadre de la loi NOTRe, le préfet d'Indre-et-Loire a présenté le 12 octobre 2015 le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) proposant la formation d'une communauté de communes au niveau du Pays du Chinonais avec le groupement des communautés de communes de Chinon-Vienne et Loire, du pays de Bourgueil, du pays d'Azay le Rideau, du Bouchardais, du Pays de Richelieu et de Sainte Maure de Touraine. 80% des avis recueillis par délibération des conseils municipaux ont été défavorables au territoire proposé du « Grand Chinonais ».

Afin de respecter la volonté de la grande majorité des communes, les trois Communautés de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine, du Bouchardais et du Pays de Richelieu ont décidé leur fusion et ont permis aux communes franges qui le souhaitaient de rejoindre, dans le cadre du SDCI, une autre communauté de communes limitrophe. Anché et Cravant les Coteaux de la CC du Bouchardais ont rejoint la CC Chinon Vienne et Loire, Sainte Catherine de Fierbois et Villeperdue de la CC de Sainte-Maure-de-Touraine ont rejoint celle du Val de l'Indre.

Population au 1^{er} janvier 2016

CC de Sainte-Maure-de-Touraine (11 communes) :	11 495 habitants
CC du Bouchardais (13 communes) :	6 229 habitants
CC du Pays de Richelieu (16 communes) :	8 319 habitants
Soit un total de	26 043 habitants

Le 9 mai dernier, Monsieur Le Préfet d'Indre-et-Loire a arrêté ce projet. Aussi, la CCPR est sollicitée pour émettre un avis sur cette fusion. 40 communes constitueront la nouvelle Communauté de Communes.

En cette fin d'année, les communes délibèrent sur le choix du nom, du siège de cette nouvelle CC et du nombre d'élus représentant chaque commune.

Ensuite au 1^{er} janvier 2017, se mettront en place les élus, le bureau (un président, des vice-présidents et des membres) ainsi que les différentes commissions.

IV - TAUX D'IMPOSITION ET PRODUIT FISCAL ATTENDU

Les taux des quatre taxes 2016 restent inchangés par rapport à 2015.

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	4,580 %
Taxe foncier bâti	1,280 %
Taxe foncier non bâti	3,300 %
Cotisation foncière des entreprises	19,810 %

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2016 est de 763 345 Euros.

Le produit fiscal attendu des taxes additionnelles est de 522 039 Euros et celui de la fiscalité professionnelle unique est de 197 131 Euros.

Votre Délégué communautaire
Eric Devijver



SIAEP de la Région de Courcoué Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable

Le SIAEP de la région de Courcoué devrait rester dans sa structure actuelle jusqu'au 01 janvier 2020 puisqu'il semble que le regroupement des différents syndicats concernant l'eau soit très complexe. Les structures et modes de fonctionnement sont très différents. Monsieur le Préfet a donc repoussé la date butoir du regroupement. Les indemnités du président (Monsieur CHAILLOUX Jacky, de Chézelles) et de ses vice-présidents (dont Monsieur DARDENTE Dominique, élu de Chaveignes) sont reconduites.

Les syndicats de Courcoué et de Richelieu sont toujours situés dans leur bureau au 21 Grande Rue à Richelieu (se partageant le même secrétariat). L'accueil des abonnés se fait du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00. Tél : 02 47 58 10 31 - Mail : siaep.courcoue@orange.fr

Vos délégués :

Mr DARDENTE Dominique, vice-président

Mme MÉRON Marie-Rose, membre

LA QUALITE DE L'EAU

Depuis avril 2013, l'ARS (Agence Régionale de Santé) du Centre Val de Loire procède à des recherches de chlorure de vinyle monomère (CVM) dans les réseaux de distribution. Le CVM est un produit chimique, totalement synthétique fabriqué lors de l'élaboration des canalisations en PVC (Polychlorure de vinyle)

Il risque d'être présent dans les conduites en PVC posées avant 1980 dans le réseau de distribution d'eau. Le SIAEP de la Région de COURCOUE porte une attention particulière à ce problème et a, dès 2016, engagé une étude de connaissance et de gestion patrimoniale.

Un premier plan de campagne de mesures pour la recherche du CVM a été effectué au début du mois d'octobre 2016 et se poursuivra jusqu'en juillet 2017. En fonction des résultats, des travaux seront menés par le syndicat pour continuer de garantir la qualité de l'eau distribuée aux abonnés.

Rappel : La loi Warsmann stipule que l'abonné a l'obligation de recourir à une entreprise de plomberie pour réparer les fuites afin qu'il n'ait pas à payer plus que deux fois sa consommation moyenne s'il présente au service de l'eau potable, dans un délai d'un mois, une attestation de cette entreprise qui mentionne la localisation de la fuite et la date de sa réparation.



SMICTOM du Chinonais

EN MARCHE, POUR NOTRE AVENIR.

2016 a été une année de réflexion, d'études pour le futur centre de tri, l'avenir de l'incinérateur, le passage aux conteneurs, le montage du programme de modernisation de déchetteries... Aussi, 2017 sera porteuse de grandes décisions et de changements sur du moyen et long terme. La fusion des communautés de communes impactera également la compétence « gestion et collecte des ordures ménagères et produits assimilés ».

Nos habitudes de tri et de collecte nécessitent d'être optimisées pour répondre aux exigences réglementaires mais également à des besoins économiques.

Nous avons la chance de vivre en milieu rural, aussi, je ne peux que vous inciter à opter pour le compostage. 6 600 composteurs individuels ont été vendus, 9 points de compostages collectifs sont en place et 10 en prévision.

En 2017, des familles pourront sur la base du volontariat relever le Défi Déchets pour améliorer leurs habitudes de tri et réduire les déchets. Alors, partant pour l'expérience ?

Le SMICTOM nous invite à aller de l'avant, prenons-le au mot et marchons ensemble pour préserver notre avenir ! Toute l'actualité du SMICTOM est disponible sur son site www.smictom.com, sa page facebook et son journal trimestriel (distribué dans vos boîtes à lettres).

Votre déléguée, Mme Cynthia Dieu Courrèges, 5^{ème} Vice-Présidente du Smictom du Chinonais

Distribution des sacs poubelle : samedis 21 et 28 janvier 2017 de 14 h à 17 h

Collectes des jours fériés : toutes les collectes sont décalées d'une journée et seulement à partir du jour férié.



Ça caille chez vous ?

Découvrez

« Isole TOIT mais pas tout seul »



Savez-vous que 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé ? Sans parler qu'en été, la température monte plus vite... Alors passez à l'action et découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul », un dispositif lancé par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, pour vous accompagner dans l'isolation de vos toitures !

Vous conseiller et vous aider dans vos travaux

Vous êtes propriétaires d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez faire appel au Parc ! Un conseiller du Parc se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier.

« Face à des démarchages intempestifs, il est important de rappeler que cet accompagnement est indépendant et gratuit » précise Sébastien Bodin, chargé de mission écoconstruction et énergie au Parc.

Avec le dispositif « Isole toit mais pas tout seul », le Parc vous incite à grouper vos achats d'isolants bio-sourcés avec d'autres habitants. Un bon moyen de gagner de l'argent ! *« Nous souhaitons encourager l'utilisation de ce type de matériaux pour les habitations et notamment celles en tuffeau. Il s'agit de produits naturels tels que la ouate de cellulose ou la laine de bois dont les propriétés isolantes sont excellentes et permettent de bien gérer l'humidité »* explique Sébastien Bodin.

Assurer vous-même une partie des travaux

Si votre budget est serré et si vous le souhaitez, le Parc prend en charge une formation dispensée par des professionnels qui vous permettra de réaliser vous-mêmes une partie de vos travaux d'isolation. Pour cela, il est préférable d'être un minimum bricoleur.

Pourquoi c'est intéressant ?

- Vous participez au développement de l'artisanat et d'une filière de matériaux biosourcés.
- Vous gagnez en confort grâce à une isolation performante et de qualité.
- Vous gagnez en expérience, en autonomie et le portefeuille dit merci !

Pour mener à bien ce projet ambitieux, le Parc s'entoure de nombreux partenaires, espaces info énergie, réseaux de professionnels du bâtiment, organismes de formation, collectivités locales.

Intéressés ? Besoin de plus d'informations ?

Contactez Sébastien Bodin au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :
02 41 53 66 00 ou par mail : s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr

Ce dispositif a été créé par le PNR de Millevalles en Limousin et le Beaujolais vert - ©PNR de Millevalles en Limousin - PNRLAT

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr

De l'énergie à revendre avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Accélérer le développement des énergies renouvelables sur le territoire, tel est l'objectif du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine qui lance dès à présent un appel aux citoyens, collectivités ou acteurs économiques prêts à investir dans des projets photovoltaïques. Première étape : le recensement de toitures !

Recherche de toiture... mais pas que !

Pour mener à bien ce projet, le Parc recherche des toitures orientées Sud sur des maisons, des hangars agricoles ou industriels, des bâtiments commerciaux ou publics. Mais des terrains non agricoles, friches, ou des protections solaires de parkings pourraient accueillir ces panneaux.

Le Parc accompagne et finance le montage du projet

Ce type de projets peut effrayer mais le Parc finance et accompagne l'étude technique de la toiture et le montage juridique. Il aide à la formation et à l'animation du groupe d'investisseurs.

Les projets photovoltaïques peuvent prendre différentes formes

- L'équipement d'une toiture d'un bâtiment existant, d'un hangar ou d'un préau orienté au sud, dont la dimension peut varier de 20 à plus de 2 500 m², financé par un collectif rassemblé au sein d'une société.
- L'intégration solaire dans un bâtiment à construire, lié au développement d'une entreprise, d'un service public, d'un nouveau quartier résidentiel ou d'activité.
- Le développement d'une « centrale solaire villageoise » (ou intercommunale), avec l'équipement de plusieurs toitures d'une commune ou d'une communauté de communes porté par une société participative.

En pratique

Vous pensez pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques sur votre toiture. Rendez-vous sur le site Internet du Parc, rubrique du Solaire sur mon toit. Vous souhaitez simplement vous investir dans un groupement citoyen sans avoir de toiture disponible ? Contactez le Parc par mail à enr-participatives@parc-loire-anjou-touraine.fr ou par tél : 02 41 53 66 00.

Une réunion publique d'information sur le sujet sera programmée près de chez vous au mois de février.



Crédit photo : Alain Saunier pour le Courrier de l'Ouest



Espèces envahissantes : 7 – Les Solidages

Solidage du Canada et Solidage Géant

Du jardin aux milieux naturels...

Originaires d'Amérique du Nord, le Solidage du Canada et le Solidage Géant ont été introduits comme plantes ornementales. Ces espèces vivaces sont capables de se reproduire naturellement et de façon incontrôlée. Elles forment alors de grandes étendues denses empêchant la végétation locale de se développer.

Les deux espèces de Solidage se ressemblent beaucoup. Elles se distinguent essentiellement par la longueur de leurs fleurs jaune vif : de 2 à 3 mm pour le Solidage du Canada contre 4 à 8 mm pour le Solidage Géant. La tige verte et velue du Solidage du Canada se différencie également de la tige rougeâtre du Solidage Géant.

Les solidages se rencontrent dans les milieux humides tels que les berges, prairies, marais, lisières et clairières. Ils peuvent pousser spontanément dans les friches, les décombres, le long des chemins et aux abords des habitations.



Solidage du Canada © Pethan



Solidage Géant © Georg Slickers

Des chantiers d'arrachage

Dans le cadre de travaux de restauration d'une prairie bocagère à Brain-sur-Allonnes, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, accompagné de la commune, a conduit des chantiers d'arrachage manuel. L'espèce y avait en effet proliféré sur 250 m² environ. L'arrachage a été effectué avant la floraison afin d'éviter que les graines ne s'envolent et prolifèrent.

Quelques conseils pour limiter la propagation

- Éviter l'achat de cette espèce couramment vendue en jardinerie.
- Privilégier l'arrachage manuel ou les fauches répétitives avant floraison.
- Incinérer les tiges fleuries et les parties souterraines.



L'énergie du SIEIL à votre service

Station de recharge rapide sur l'A10

A propos du SIEIL

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) est un établissement public de coopération intercommunale chargé de développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité, en contrôlant en parallèle l'activité du concessionnaire Enedis (ex ERDF).

Le SIEIL a étendu sa gamme de compétences à la distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, le développement d'un système d'information géographique et récemment aux communications électroniques et au déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

Les nouveautés du SIEIL

→ **Site internet** : Le site du SIEIL a été entièrement repensé et intègre de nombreuses fonctionnalités tels qu'un espace adhérent, une page dédiée aux actualités, une rubrique agenda, un fil Twitter, etc. A découvrir sur www.sieil37.fr.

→ **Électricité** : Concernant les communes, la contribution du SIEIL à hauteur de 90 % du montant des travaux de dissimulation des réseaux électriques a été reconduite pour 2017. Le SIEIL prend également à sa charge 20 % de la facture de génie civil des réseaux de télécommunications. Les travaux d'extension des réseaux d'électricité en équipement public et communaux seront pris en charge à 100 % jusqu'au 31 décembre 2017.

→ **Eclairage public** : En seulement 3 ans, plus de 155 communes ont transféré au SIEIL la gestion de leur parc d'éclairage public, soit plus de la moitié des collectivités du département, ce qui représente 31 300 points lumineux.

→ **Electromobilité** : Plus de 135 bornes doubles jalonnent actuellement le département, soit près de 275 points de charge. Un système complet d'interopérabilité des bornes de recharge (gestion, accès et paiement de la recharge) a été mis en place au niveau national et européen.

→ **De nouveaux équipements ont fait leur apparition** : les stations de recharge rapide. Situées sur les échangeurs de l'A10 (sortie Château-Renault) et de l'A85 (sortie Bourgueil), ces « supers chargeurs » permettent de recharger une batterie à 80% en seulement 30 minutes, soit 3 fois plus rapidement qu'avec une borne classique accélérée. Deux nouvelles stations seront prochainement installées à Sublaines et Sainte Maure de Touraine.

→ **Système d'information géographique** : le SIEIL accompagne les communes pour intégrer au SIG des réseaux qui ne relèvent pas de son champ de compétences, comme l'eau et l'assainissement, et mettre ainsi toujours plus d'informations à la disposition de ses adhérents.

Le SIEIL a également mis en œuvre une solution logicielle de suivi et d'instruction des dossiers d'urbanisme, « R'ads ». En 2017, il projette de développer une plateforme PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié) complétant les outils actuels de gestion de l'espace public. Cet outil moderne utilise une technique de scanner pour relever tous les points émergents : façades, sols, bornes d'incendie, coffrets électriques, et permet aux communes de n'avoir qu'un référentiel commun.

→ **Groupement d'achat d'énergies** : Le SIEIL a mis en place deux groupements d'achat d'énergie qui devraient permettre aux communes de réaliser des économies substantielles sur leurs factures de gaz et d'électricité.

→ **Anniversaire** : Le 29 septembre 2017, le SIEIL fêtera ses 80 ans !

EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à promouvoir les énergies renouvelables et la production d'énergie verte en Touraine. EneRSIEIL contribue ainsi à faire avancer le mix énergétique en Indre-et-Loire en concrétisant les projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).



SIEIL

(Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire)

12 – 14, rue Blaise Pascal

BP 51314 – 37013 Tours cedex 1

Téléphone : 02 47 31 68 68

Courriel : sieil@sieil37.fr





Club de la Bonne Entente

A l'aube de l'année 2017, permettez-moi au nom de tous mes adhérents de vous présenter tous mes meilleurs vœux. 2016 fut une très bonne année pour la vitalité du club, et l'augmentation du nombre de ses adhérents. Les sorties ont été variées, tel que VIOLETTES IMPERIALES à CHINON avec le Ténor PIEROGERI, LES BODINS à ORLEANS, LES ACADIENS à MALRAUX JOUE LES TOURS, La magnifique chorale A TRAVERS CHANTS de LOUDUN, ces spectacles ont ravi nos adhérents.

Le club de Chaveignes a participé au concours départemental de dictée, et nous avons eu l'honneur d'avoir une adhérente, Mme Nicole AYASCH, sélectionnée pour la finale nationale à DEAUVILLE. Nos très vives félicitations à Nicole. Elle a terminé 4^{ème}.

Nous avons aussi nos repas de Pâques et Noël. La convivialité est toujours présente.

Nous remercions infiniment Monsieur le Maire et son conseil municipal pour le prêt de la salle et l'attribution d'une subvention.

Le Président,
Daniel NOIRE

Noël des enfants de Chaveignes

Après -midi récréative

du samedi 10 décembre 2016

organisée par le comité des fêtes .

Goûter offert par le CCAS de Chaveignes





Comité des Fêtes



En ce début d'année, le bureau, tous les membres du comité des fêtes et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur santé et prospérité. Le comité des fêtes vous remercie de votre présence à ses diverses manifestations passées et vous invite à venir nombreux à celles à venir.

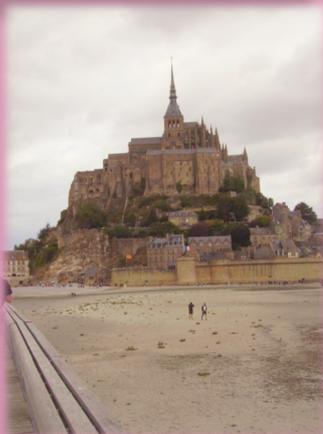
Nous remercions les bénévoles qui ont participé à nos manifestations, nous remercions également Monsieur le maire et son équipe municipale pour la subvention.

Comme tous les ans, vous êtes invités à venir nombreux à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 27 Janvier 2017 à 19h30 à la salle des fêtes pour le bilan des manifestations 2016. Les manifestations pour 2017 sont les suivantes :

- ✓ Le 04 Mars diner dansant couscous à Champigny sur Veude
- ✓ Le 21 Mai Randonnée vélo, pedestre et equestre.
- ✓ Le 1er Juillet Pétanque, vide grenier, feu de st jean et feu d'artifice.
- ✓ Le 1er Septembre loto à Champigny sur Veude
- ✓ Le 15 Octobre Marché fermier
- ✓ Le 9 Décembre Arbre de Noël
- ✓ Voyages à définir.



Le Président : Alain MONTAS



Nous vous rappelons aussi les différentes locations possibles (vaisselle, tables, bancs, barnums)

Location de vaisselle (Tél : 02 47 95 30 61 - 02 47 58 25 91) :

le couvert (2 assiettes, 1 assiette à dessert, 2 verres, fourchette, couteau, petite cuillère et tasse) : 0.30 €, le couvert avec flûte : 0.40 €, caution demandée : 20 €

Location tables et bancs : ensemble (1 table et 2 bancs) : 2.50 €, caution demandée : 50 €

Location de barnum (12m X 5m) (Tél : 02 47 58 13 86) monté et démonté par nos soins : 130 € le week-end

Location de stand (4.50m X 3.50m) (Tél : 02 47 58 13 86) monté et démonté par nos soins : 50 € le week-end



L 'Association Chaveignes-Accueil,

présidée et animée par Mme Marguerite Berger vous invite à venir découvrir son savoir-faire dans le bricolage, le cartonnage, points comptés, broderie, tricot, couture de toutes sortes, du bébé au jouet tous les

JEUDIS APRES-MIDI de 14 h à 18 h

Dans la salle des fêtes de Chaveignes

De Septembre à début Juillet

Toutes les personnes seront les bienvenues.....

Cette année nous avons fêté les 20 ans du club et avons participé au 20ème marché fermier le 16 Octobre en proposant des démonstrations de certains travaux aux personnes qui le souhaitent.

Le Jeudi 26 Janvier 2017, une sortie au salon des arts créatifs à Cholet est organisée.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter les jeudis à la salle ou appeler Mme Berger au 02.47.58.21.90

Nous adressons à tous et toutes nos meilleurs vœux pour 2017.

Tous nos remerciements vont à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour le prêt de la salle et la subvention accordée annuellement.

Mme Marguerite BERGER.





Festivités	Organisateur	Dates en 2017
Soirée dansante avec coucous à Champigny/Veude	Comité des Fêtes	04 mars
Banquet de commémoration de l'armistice 1945	Commune	08 mai
Randonnée pédestre, cycliste et équestre	Comité des Fêtes et commune	21 mai
Fête de la St Jean et feu d'artifice	Comité des Fêtes et commune	1 ^{er} juillet
Randonnée et repas champêtre	Commune	14 juillet
Loto à Champigny/Veude	Comité des Fêtes	1 ^{er} septembre
Marché fermier - marché gourmet	Commune et associations	15 octobre
Banquet de commémoration de l'armistice 1918	CCAS et commune	11 novembre
Arbre de Noël	Comité des Fêtes et CCAS	09 décembre

Tarifs de la salle des fêtes

Lors d'une location, la prise des clés est fixée le matin à 8 h 30 et la remise des clés le lendemain du dernier jour de location à 8 h 30. Pour un vin d'honneur ou une réunion, une plage horaire de 5 h est fixée avec le locataire.

Tarif A : tarif pour une journée

Tarif B : tarif pour deux journées

Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion

Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille ou la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille et la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarifs	Période du 1 ^e octobre au 30 avril		Période du 1 ^e mai au 30 septembre	
	Hab. commune	Hab. hors commune	Hab. commune	Hab. hors commune
A	125.00 €	180.00 €	90.00 €	145.00 €
B	215.00 €	300.00 €	145.00 €	230.00 €
C	70.00 €	75.00 €	35.00 €	40.00 €
D	20.00 €	20.00 €	20.00 €	25.00 €
E	40.00 €	40.00 €	40.00 €	40.00 €

Associations ayant leur siège social à Chaveignes ----- 31.00 €

Associations oeuvrant en faveur de l'emploi ----- 31.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet ----- 30.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle ----- 122.00 €



Liste électorale

Si vous avez plus de 18 ans, vous êtes français ou européen et avez une attache avec la commune de Chaveignes (domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou vous payez depuis 5 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de Chaveignes.

Pour que votre inscription soit effective au 1er mars de l'année suivante, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre. Vous avez le choix entre deux possibilités : vous rendre en mairie de Chaveignes avec votre carte d'identité ou votre passeport et une pièce justificative de domicile (Ex : copie de facture de téléphone, électricité, quittance de loyer ...) ou vous inscrire via internet sur : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscriptionlistes-electorales.html> et joindre les mêmes documents scannés.

Dates des élections



Présidentielles :

✕ 1^{er} tour ; le 23 avril 2017

✕ 2^{ème} tour : le 07 mai 2017

Législatives :

✕ 1^{er} tour ; le 11 juin 2017

✕ 2^{ème} tour : le 18 juin



JDC **JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

RECHERCHONS VOS CONTACTS AU 5106

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

Nouveaux arrivants

Nous vous invitons à vous présenter à la mairie à votre arrivée pour faire votre connaissance, vous informer des services dont dépend la commune et pour différentes démarches administratives :

- ✓ Inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre,
- ✓ Changement de votre adresse sur votre carte nationale d'identité,
- ✓ Changement de votre adresse sur votre carte grise,
- ✓ Mise à jour du listing des ordures ménagères,

ETAT CIVIL

Naissances

DUBOIS DURAND Enora
GIRARD Salomé
RENARD Mélyne

Mariages

Mehdi LAOUICHI et Anne DELMAS
Maurice MOISSON et Eliane MAXIMIL
Patrick BOUGREAU et Assah GOPAUL
Céline NIVERT et Cécile JOUBERT
Frédéric BRION et Stéphanie ECALLE

Décès

BAUFRETON Renée, BEAUVILLAIN Edith
BOUCHET Jacques, CROCQ Yann
DUFLOS Raymonde
BACLE Georges et Odile
LIBREAU Emile et Huguette
LECLERC Gilbert
THIOT Philippe





Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

Vous avez la possibilité de valoriser vos déchets de trois manières :

Le compostage domestique : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes ... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage (petits et gros branchages broyés) constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

La déchèterie : vous pouvez y déposer vos déchets verts. Ils y seront valorisés.



Divagation des animaux errants

La caractéristique commune à toutes les catégories d'animaux en état de divagation est qu'ils se trouvent hors de la propriété de leur maître ou de leur responsable et hors de leur surveillance, de leur contrôle.

Dès la divagation constatée, les mesures consistent à y mettre fin en saisissant l'animal en cause et en le conduisant dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder. La commune récupère l'animal, cherche à identifier le propriétaire (grâce à la puce, le tatouage, numéro de téléphone du propriétaire sur le collier ou tout autre indice). En cas de non identification, une annonce avec photo de l'animal est postée dans les sites internet : chienperdu.fr ou animauxperdus.fr

En cas de perte de votre animal, vous pouvez consulter ces sites.

Sinon, la commune fait appel au service de fourrière d'une entreprise privée qui fera payer les frais (prestation de récupération, pension journalière ..) au propriétaire identifié.

Diverses recommandations

Sécurité doit être le mot d'ordre pour tous : respect de la vitesse sur le territoire communal (abords des commerces, routes, chemins...), tonnage, passage piétons et vélos, les sens de circulation, fleurissement de nos parterres et ceux de certains propriétaires complaisants.

Soyons vigilants à notre **environnement** : entretenons nos murs, haies, élaguons nos arbres pour éviter les nuisances (téléphone, électricité, passage), respectons les distances de plantations

Veillons à entretenir nos élevages (poulaillers, volières ...) et autres animaux domestiques (chiens, chats ...) notamment afin d'éviter la prolifération de bêtes indésirables. Ceci pour le bien de tous.

Attention au **démarchage** téléphonique ou à domicile de certaines entreprises. Elles se présentent pour diverses raisons (exemple : étude sur la présence de divers insectes susceptibles de dégrader votre maison, isolation thermique de votre maison ...). En général, ces visites n'ont qu'un but commercial. EN AUCUN CAS, LA MAIRIE LES ENVOIE CHEZ VOUS. Elle est simplement mise au courant de leur passage. La commune informera directement les administrés pour toute nécessité émanant d'elle. Vous pouvez prévenir la gendarmerie si vous considérez être importuné ou victime d'un tel agissement.

AMENAGEMENTS

DE LA VOIRIE COMMUNALE

Notre programme de réhabilitation de la voirie se poursuit.

Cette année, sur une nouvelle zone urbanisée (rues de Champvent, Verrières, du Gué Roger), ces quartiers ont nécessité des travaux avec une attention particulière : celle de l'écoulement des eaux pluviales, venant aussi bien du domaine public que des rejets des propriétés riveraines (pentes contradictoires, construction en contrebas de la chaussée, réception des toits et gouttières ...), d'où la réalisation de bordures, caniveaux, excavation avec béton poreux, fossés... nécessaires pour pallier aux inconvénients rencontrés. Le coût de cette opération avec la route de Thuet, reprofilée sur plus de 500 ml s'élève à 91 953.00 Euros HT.

Vous avez aussi certainement constaté que l'éclairage public a changé de couleur (orange) pour une meilleure luminosité et une économie d'énergie sensible.

Fossés de remembrement, postes d'incendie, extensions de réseaux, entretien de nos chemins communaux ont été également réalisés. Il est prévu la pose de nouveaux panneaux de signalisation

De même, la collectivité travaille en étroite collaboration avec l'ADAC, le département, l'architecte des Bâtiments de FRANCE, pour l'aménagement sécuritaire de la RD757, en perspective de la déviation de Richelieu, enfin relancée !!!

Etude, projet et négociations avec plan de financement seront de mise en 2017, tout comme la continuité de nos travaux routiers restants sur notre commune de Chaveignes (sans augmentation d'impôts !!!)



Rue de Champvent (à partir du Chemin du Gué Roger)



Rue de Champvent
(au carrefour avec le Chemin de Champvent)



Rue de Verrières (à partir du Chemin du Gué Roger)



Rue de Verrières



Route de Thuet





Marché Gourmet - Marché Fermier 2016

Cette journée du vingtième anniversaire, oui déjà vingt ans, fut baignée presque comme de coutume d'un généreux soleil. Ce fut pour tous une grande satisfaction de participer à la fête de notre village et de la voir évoluer au cours des années. Il en va ainsi d'une bonne idée, insufflée à l'origine par Mme Francine Thiot et développée avec ténacité par les équipes municipales successives, les associations et les bénévoles. A cette occasion, une rétrospective en vidéo a été réalisée par le Club Photo de Richelieu. Quelques planches photos témoignaient également des marchés passés et parfois l'on pouvait reconnaître des enfants qui, à leur tour, sont maintenant parents !

Cette édition mit à l'honneur le cheval avec de nombreuses démonstrations (attelage, dressage, saut d'obstacle, balades à poneys) et expositions dans le Presbytère (film, photos et outils de maréchal ferrant). Un public passionné a pu découvrir la précieuse exposition d'un artisan bourrelier de Chaveignes, M. Jacques Deforge, qui nous fit l'honneur de nous confier les outils de travail de toute sa carrière.

Deux nouveautés cette année : un atelier de maquillage ainsi qu'un atelier de couture et de démonstration de travaux manuels animés par l'Association Chaveignes Accueil.

Dans la cour, explosaient les volumes et les couleurs de magnifiques cucurbitacées collectionnées par une trentaine d'enfants.

Chacun a répondu avec beaucoup d'imagination au concours de la plus belle citrouille peinte dont « Le Rond Trouille », « Mon Chat Pitre », « La Fleur Magique ».

Pas moins de soixante-cinq exposants ont ainsi déployé leur étal aux multiples richesses gustatives, odorantes et multicolores. Le Comité des fêtes, comme toujours, a satisfait 350 convives avec son repas traditionnel et cette année son fameux coq au vin.

Et c'est au son des trompes des Sonneurs de Saint Varent que cette journée fut ponctuée d'instant remarquables.

Les Entonneurs Rabelaisiens nous ravirent de leur cérémonie d'intronisations et nous avons alors une pensée pour M. Jean Méré qui a été notre guide et notre soutien depuis de nombreuses années. Fin connaisseur en gastronomie et narrateur des plaisirs gourmands.

Enfin, nous tenons à vous remercier tous chaleureusement pour votre participation qui contribue à rendre plus belle cette manifestation.

En attendant la prochaine édition, nous souhaitons à tous une Bonne Année 2017.

Françoise Manceau

